

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 25 NOVEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers : 12

Présents : 9

Quorum atteint (7)

Pouvoirs : 2

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq du mois de novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAURANTIN, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux

Date de la convocation : 19 novembre 2025

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD, Christophe POTET, Joël NERBUSSON, Annie LAURENTIN, Christian PRUNIER, Sabrina LAURENTIN et Sophie RIVALLEAU

Excusés :

- ✓ Fabrice ADAMO donne pouvoir à Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Alexandre NIKSARLIAN donne pouvoir à Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Adrien MILLET

Christophe POTET a été nommé secrétaire de séance.

=====

FINANCES

**Eclairage du Stade – remise en état de l'éclairage du Led
Plan de financement**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29 ;
- Considérant que l'éclairage du stade communal situé 11 Rue de la Jaulerie présente des dysfonctionnements liés à l'usure des projecteurs ;
- Considérant que ces défaillances compromettent la sécurité des utilisateurs, entraînent une augmentation de la consommation énergétique ;
- Considérant la nécessité de procéder à une remise en état du remplacement de l'éclairage en Led

M. Le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de l'éclairage actuel en led afin de limiter la consommation énergétique.

M. Le Maire présente le plan de financement ci-dessous :

Dépenses €HT		Recettes	
Prestation des travaux	26 051,24€	Sieds (80%)	20 840,99€
		Autofinancement	5 210,25€
TOTAL	26 051,24€	TOTAL	26 051,245€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ D'approuver le projet de remise en état de l'éclairage actuel en Led du Stade communal tel que présenté.
- ▶ De valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus.
- ▶ D'autoriser M. Le Maire à solliciter la subvention du SIEDS
- ▶ D'autoriser M. Le Maire à engager, signer les documents nécessaires à la réalisation du projet.

Fait à Assais-Les-Jumeaux, le 27 novembre 2025
Et ont signé Le Maire et Le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,
Christophe POTET



Le Maire,
Jean-Claude LAURANTIN



AR-Préfecture

079-217900166-20251127-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 27-11-2025

Publication le : 27-11-2025